

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1973)  
**Heft:** 225

**Artikel:** Face à l'initiative des quarante heures, de grands muets : la longue semaine de l'ouvrier suisse  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1027652>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Pour une Europe sociale: slogans et réalités

Bonn a accueilli, à la fin de la semaine passée, les délégués au 9<sup>e</sup> Congrès des partis socialistes de la Communauté européenne. Ont été approuvées des thèses sur le thème « Pour une Europe sociale ».

Nous ne disposons pas encore du texte définitif, mais nous savons que les socialistes français, François Mitterrand à leur tête, ont obtenu une réduction du chapitre consacré à la démocratisation de l'économie en Europe : « Pour des raisons tenant aux caractéristiques économiques et sociales de la France d'aujourd'hui, le Parti socialiste français estime que la marche vers la démocratie économique ne passe pas par la cogestion dans les entreprises privées ».

### Au-delà de l'économie

Il conviendra d'attacher beaucoup d'attention, en Suisse aussi, à ce document. Le projet soumis aux délégués commence par l'affirmation générale suivante : « Les partis socialistes des pays de la Communauté européenne sont partisans d'une Europe unie. Ils pensent que cette Europe ne peut être qu'une Europe sociale. Dans tous les domaines de la politique européenne, il faut s'inspirer d'objectifs sociaux. Une politique purement économique et monétaire ne saurait être que fragmentaire si elle ne s'inspire pas des objectifs d'une union sociale européenne. L'amélioration des conditions de vie et de travail des Européens doit être le critère de toute action politique. »

Quelques thèmes abordés : le droit au travail, l'humanisation de l'environnement, la sécurité sociale en Europe, la démocratisation de l'économie en Europe, l'orientation sociale de la politique des revenus.

Le document se termine par un appel à la jeunesse et à tous les Européens à participer au combat pour une Europe sociale.

## FACE A L'INITIATIVE DES QUARANTE HEURES, DE GRANDS MUETS

### La longue semaine de l'ouvrier suisse

En Suisse romande, la campagne pour la semaine de quarante heures repose pour l'instant sur les seules épaules des membres de la Ligue marxiste révolutionnaire. Il y a une année, la Ligue marquait encore une légère hésitation lorsque le POCH (organisation progressiste de Bâle) cherchait un répondant romand pour l'initiative qu'il venait de lancer. Aujourd'hui, elle a engagé dans la lutte tout le poids de son organisation : les collages d'affiches succèdent aux distributions de tracts ; chaque quinze jours, « La Brèche », son porte-parole, fait le point de la campagne et des réponses qu'elle suscite.

### De rares appuis

Elles sont rares, à vrai dire, de la part des principaux intéressés, des organisations de travailleurs et des mouvements politiques. L'accord POCH-LMR laissait explicitement une place aux partis du travail ; celui-ci, par l'intermédiaire d'un éditorial de la « Voix ouvrière », vient de préciser sa position ; l'initiative ne prévoyant pas la compensation automatique sur le plan des salaires des heures supprimées, il lui est impossible de l'appuyer. A part certaines sections romandes et tessinoises de la VPOD, aucune prise de position favorable n'est venue de la part des milieux syndicaux.

### 10 heures de plus que les Suédois

Pourtant le thème de la semaine de quarante heures ne manque ni d'intérêt ni d'actualité. L'ouvrier suisse est le travailleur d'Europe occidentale dont la semaine de travail est la plus longue (voir encadré). La différence avec la Suède, détentrice du record en la matière, est de plus de 10 heures

et l'on vient de voir les métallurgistes italiens lancer une campagne en faveur de la semaine de 6 × 6 heures.

Bien que l'on manque de statistiques suisses sur le sujet, la situation, semble-t-il, diffère de secteur à secteur ; l'horaire doit être plus léger dans les administrations privées, alors que vendeurs et employés de l'hôtellerie subissent une semaine plus longue. Le récent contrat-type genevois pour les employés de maison prévoit une semaine de cinquante-cinq heures. Il est vrai que, dans ces trois derniers cas, il s'agit principalement de femmes et d'étrangers corvéables à merci.

Si l'objectif des quarante heures a été lancé par une organisation d'extrême-gauche, ce n'est pas seulement une question de position sur l'éventail politique, c'est aussi une question de génération. L'autonomie, la libre disposition de sa vie sont des revendications auxquelles les apprentis, les jeunes travailleurs sont particulièrement sensibles. Elles débouchent, nécessairement dans notre système de production, sur une diminution de la durée du travail. Alors que les vacances et leur augmentation peuvent devenir une nouvelle source d'aliénation — l'attente de ces trois ou quatre semaines permettant de traverser sans plainte le tunnel lugubre d'une année de travail — la réduction de l'horaire quotidien peut permettre une amélioration de la vie de tous les jours.

Lanterne rouge pour la durée effective du travail hebdomadaire, la Suisse est également le pays d'Europe occidentale où sa diminution a été la plus lente durant ces dix dernières années. Certains diront que le moment n'est peut-être pas le meilleur pour rattraper notre retard, alors que la tension sur le marché du travail est à son maximum. On peut tout d'abord admettre qu'un allègement de l'horaire ne va pas forcément de pair avec une baisse de la productivité dans la mesure où un horaire quotidien plus léger fatigue

moins le travailleur et améliore la productivité de l'heure de travail. Il n'empêche que partout où une permanence est nécessaire, l'augmentation du nombre de postes est inévitable.

#### Sans attendre

Finalement cependant, la Suisse est une économie riche qui peut et doit aujourd'hui répondre à cette revendication fondamentale : celle de l'augmentation du temps libre. Notre retard dans ce domaine est tel que le mouvement de réduction devrait intervenir sans attendre.

Devrait, disons-nous, car il est sans signification politique s'il ne répond à l'attente de la majorité des travailleurs et si les syndicats ne prennent le relais.

#### DE LA SUISSE A LA SUÈDE : L'HORAIRE HEBDOMADAIRE EN 1972 (1962)

|                 |      |        |
|-----------------|------|--------|
| Suisse          | 44,4 | (45,6) |
| France          | 44,4 | (46,2) |
| Pays-Bas        | 43,8 | (46,5) |
| Grande-Bretagne | 43,6 | (46,2) |
| Allemagne       | 42,9 | (44,7) |
| Danemark        | 37,7 | (40,2) |
| Belgique        | 37,5 | (41)   |
| Autriche        | 36,2 | (38,7) |
| Suède           | 34,8 | (38,1) |

(Nombre d'heures par semaine pour les ouvriers de l'ensemble de l'industrie manufacturière, « Annuaire des statistiques du travail », 1972, BIT Genève.)

## Du temps libre, pour quoi faire?

La diminution du temps de travail, malgré la pénurie de main-d'œuvre et les circonstances conjoncturelles propres à la Suisse, doit demeurer un objectif majeur du socialisme. Inutile, pour le démontrer, d'aligner des références et de citer les classiques.

L'initiative pour la semaine de 40 heures a des faiblesses rédactionnelles évidentes. La « Voix ouvrière » les a relevées à juste titre ; la principale : l'absence de garantie quant au maintien du niveau des salaires. Mais elle remet en discussion un problème étouffé ces dernières années : grand mérite !

Toutefois, le problème vaut d'être posé dans sa généralité et dans une perspective de transformation sociale. A défaut, on risque de voir de prétendus révolutionnaires réinventer l'initiative de l'Alliance des indépendants de papa Duttweller. Le temps libre (qui n'est pas nécessairement oisiveté, mais qui est temps soustrait au travail obligatoire) peut être gagné sur trois fronts : l'horaire hebdomadaire, les vacances, les congés.

Incontestablement l'horaire hebdomadaire laisse une marge. La journée de travail a été augmentée lors de l'introduction de la semaine de cinq jours ; elle pourrait supporter une réduction, compte tenu de l'allongement des distances « lieu de travail - domicile ».

Il semble raisonnable d'échelonner les vacances selon un module, 3, 4, 5 semaines, la cinquième semaine étant introduite après la cinquantaine quand la retraite commence à entrer dans le champ des lointains projets.

Reste le congé. La Suisse traditionnelle en a fait une expérience assez exemplaire... sous la forme du cours de répétition militaire. Mais il n'est plus possible d'en rester là.

Le congé de perfectionnement professionnel est encore à mettre sur pied. Qui peut trouver normales les conditions de travail et d'efforts imposés aux jeunes qui suivent les cours du Technicum du soir ?

Rien pour qui veut travailler à sa formation en dehors du métier qui le nourrit !

Rien pour celui qui veut plus amplement se consacrer à des activités culturelles, syndicales, sociales !

Allons plus loin dans la revendication : le congé ne doit pas être conçu uniquement en terme de promotion (perfectionnement professionnel ou culturel). Il doit rendre possible la découverte d'autres conditions de travail ; oui, trois semaines de congé au chef du service des titres d'une banque, s'il veut aller travailler comme manœuvre dans une menuiserie !

Sous le terme usé de congé, c'est une lutte pour la mobilité sociale qui doit être engagée, une lutte pour le décloisonnement professionnel, une lutte pour la remise en cause des diplômes et des hiérarchies scolaires.

Les privilégiés ont déjà, soyez tranquilles, une solide avance sur ce terrain aussi : multiplication des congrès, des symposiums avec voyages d'agrément.

Priorité donc, dans la revendication d'un temps libre accru, au congé considéré comme une approche d'une société plus égalitaire et une première rupture des hiérarchies diplômées que sanctionne le travail obligatoire.

## L'auto-destruction de W.M. Diggelmann

La cave-cinéma de Berne présente en première vision le film de Walter Marti (H.P. Roth à la caméra) tourné à la fin de l'année passée au Théâtre du Jorat, à Mézières. Un seul acteur, l'écrivain d'Etagnières Walter M. Diggelmann. Pendant plus d'une heure, il parle, il parle, il parle. Il commence en français et on lui rappelle qu'il doit parler allemand. Il ouvre une bouteille de rouge, mais le vin est froid. Le théâtre n'est pas chauffé. W.M. Diggelmann semblable à lui-même : le public sera très partagé. Le titre « Die Selbstzerstörung des W.M. Diggelmann ».